

**Prolongation**

**Vente d'un enfant à Minvoul : la pauvreté a-t-elle pris le pas sur la dignité humaine ?**

**Guy-Romuald MABICKA**  
Libreville/Gabon

*Aucune association de défense des droits de l'enfant n'est montée au créneau jusque-là. L'Etat a aussi gardé un silence assourdissant, depuis le 12 septembre dernier que Benjamin Biké Bi Ngoua et Germaine Nze Ndong, son épouse, sont soupçonnés d'avoir vendu leur enfant âgé de 5 ans.*

**UNE** fillette de 5 ans vendue à 400 000 FCFA à Minvoul. L'information rapportée par le quotidien "l'Union" du mardi 26 septembre 2017 a choqué plus d'une personne. Parce que l'acte a vraisemblablement rappelé la période du trafic triangulaire du XVIe à la moitié du XIXe siècle marquée par un trafic d'êtres humains.

Il est difficile de comprendre ce qui peut se passer dans la tête d'un parent supposé protéger sa progéniture lorsqu'il la transforme en une vulgaire marchandise. Au point de la vendre au moins offrant, comme du bétail.

La manœuvre a été mise à découvert par les voisins du couple Benjamin Biké Bi Ngoua-Germaine Nze Ndong, résidant à Minvoul, auteur de la vente de la petite M.B.Z à une dame répondant au nom de Sylvie Assengone. Ce voisinage, après avoir constaté la disparition soudaine de la fillette, a donc alerté le chef du quartier Alarmitang qui, à son tour, a saisi la brigade de gendarmerie de Minvoul-Centre.

L'enquête pouvait donc s'ouvrir. L'on retient aussi de cet article que Biké Bi Ngoua ne serait pas à son premier coup.

**INDIGNATION.** Est-ce la conséquence de la crise économique durement ressentie au Gabon depuis

bientôt 4 ans ? La pauvreté ? Le nombre de bouches à nourrir ? Qu'est-ce qui aurait bien pu pousser ce père de famille et son épouse à franchir le Rubicon ? Difficile d'y répondre.

Lorsqu'un tel acte est posé dans la société, une vague d'indignations devraient s'élever de toutes parts. Aussi bien de la part des associations et Organisations non gouvernementales de défense des droits de l'enfant, que de l'Etat et ses démembrés. Des parents aussi. Mais il n'en est rien. Du moins jusqu'ici. Le fait divers a juste été commenté dans les bureaux et sur les réseaux sociaux. Doit-on y voir un des signes de l'Apocalypse annoncée par les Saintes Écritures ?

Dans tous les cas, il ne s'est trouvé personne pour poser les questions essentielles. Sylvie Assengone, l'acheteuse de cette "vulgaire marchandise", a-t-elle donné sa vraie identité au moment de l'achat ? Où est-elle aujourd'hui avec ce bout de chou ? L'article indique qu'elle a rallié Libreville. Voilà une piste, même si l'on n'est pas certain qu'elle ait effectivement regagné la capitale gabonaise.

Qu'est ce qui peut justifier son acte ? A-t-elle des difficultés de procréation au point de songer à acheter un enfant ? Si tel est le cas, le Gabon dispose des textes législatifs qui permettent pourtant à tous ceux qui le souhaitent d'adopter un enfant. Sylvie Assengone aurait dû simplement respecter les procédures réglementaires, si tant est que son désir est d'avoir un enfant et d'être appelée maman.

**INTERPOL.** Mais tout porte à croire qu'elle n'a jamais emprunté cette démarche. Dès lors, l'on devrait se demander à quoi



Le ministre d'Etat en charge de la Justice, Francis Nkea Nzigue...



...et son collègue de la Sécurité, Lambert Matha, sont également attendus sur ce dossier.



Les présumés vendeurs de la fillette à Minvoul.

lui servira finalement la fillette. Peut-être à des fins fétichistes. Personne ne sait si la petite est encore vivante, et si oui, dans quel état de santé.

Si les présumés auteurs de la vente de la petite M.B.Z ont été placés sous mandat de dépôt à la prison centrale d'Oyem, chef-lieu de la province du Woleu-

Ntem, c'est parce que l'acte est puni par la loi. A l'évidence, il faudrait aller au-delà de l'arrestation des personnes incriminées. Les accords passés avec les autres pays, dans le cadre d'Interpol, devraient être activés pour traquer dame Sylvie au cas où elle se trouverait hors du territoire national.



Jusqu'où le tribunal d'Oyem ira-t-il dans cette affaire ?

**Anniversaire**



En ce jour si spécial pour toi mon Amour, ta femme et tes enfants te souhaitent un Joyeux Anniversaire.  
Merci d'être un mari et un père aimant et attentionné, nous t'aimons très fort.  
Que Dieu te bénisse et te garde longtemps auprès de nous.